

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école St-Patrice tenue au local 111 de l'école le mardi 14 juin 2022 à 18 h 20.

PRÉSENCES

Présent		Absent		Présent		Absent	
x		Daniel Martin	président		x	Élyse Boyer	enseignante
x		Martine Hébert	vice-présidente		x	Chantal Grondin	enseignante
x		Stéphanie Lebel	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
	x	Marie-France Tremblay	parent	x		Viky Lanteigne	SDG
x		Lucy Bournival	parent	x		Yves Boyer	communauté
				x		Jean-François Fortin	directeur

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La rencontre du 24 mai 2022 ayant été annulée, le président constate le quorum et ouvre la neuvième séance du conseil d'établissement 2021/2022 à 18 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE21/22-72

Il est proposé par madame Lucy Bournival d'approuver l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Info-Covid19
5. Approbation du procès-verbal du 10 mai 2022.
6. Suivi au procès-verbal du 10 mai 2022.
7. Traiteur.....Approbation
8. Listes de fournitures scolaires.....Approbation
9. Effets scolaires : facturation aux parents.....Approbation
10. Club des petits déjeuners.....Approbation
11. À l'école, on bouge!Approbation
12. Plan de lutte contre l'intimidation (remis à une prochaine rencontre)..... Adoption
13. Projet éducatif et PEVR (remis à une prochaine rencontre)..... Information
14. Fonds à destination spéciale Information
15. Campagnes de financement Adoption
 - a) Leucan – Tirelires de l'Halloween
 - b) Étiquettes Colle à moi
16. Organisation de participation des parents (OPP)
17. Information du représentant au comité de parents
18. Information du président du conseil d'établissement.
19. Information des membres du personnel de l'école.
20. Information de la responsable du service de garde.
21. Information du représentant de la communauté.
22. Information de la direction d'école.
23. Coups de cœur 2021-2022.
24. Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Info-Covid19

La situation est stable.

5. Approbation du procès-verbal du 10 mai 2022

CE21/22-73

Il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver le procès-verbal du 10 mai 2022 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal du 10 mai 2022

Aucun.

7. Traiteur

Le prix du repas sera de 5.75 \$ l'an prochain, une augmentation de 1 \$.

CE21/22-74

Il est proposé par madame Martine Hébert de reconduire le contrat avec le traiteur Le Petit potager pour l'année 2022-2023.

Adopté à l'unanimité

8. Listes des fournitures scolaires

La direction présente les listes de fournitures scolaires.

CE21/22-75

Conformément aux articles 77.1 et 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'approuver les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 telles que déposées par la direction et annexées aux présentes.

Adopté à l'unanimité

9. Effets scolaires : facturation aux parents

Dépôt de la facturation aux parents 2022-2023, ainsi que d'un tableau comptabilisant la facturation et le coût d'achat des cahiers d'exercices en magasin.

CE21/22-76

Conformément aux articles 77.1 et 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver la liste des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (facturation aux parents) pour l'année 2022-2023 telle que déposée par la direction et annexée aux présentes.

Adopté à l'unanimité

10. Club des petits déjeuners

La direction mentionne que l'équipe-école est d'accord pour poursuivre le service des petits déjeuners et que madame Marie-France Tremblay accepte de coordonner et d'organiser le service encore l'an prochain. Un appel à tous sera fait en début d'année pour trouver des remplaçants à madame Tremblay, au cas où elle devrait s'absenter.

CE21/22-77

Il est proposé par madame Lucy Bournival d'approuver la poursuite du programme du Club des petits déjeuners pour l'année 2022-2023. Ce programme permet à l'ensemble des élèves d'avoir accès à des aliments nutritifs dans un environnement bienveillant et favorisant l'estime de soi.

Adopté à l'unanimité

11. À l'école, on bouge!

L'école en est à sa 5^e année de la mesure *À l'école, on bouge!* En 2022-2023, cette mesure est octroyée à toutes les écoles primaires. L'enseignant d'éducation physique prévoit une sortie blanche pour l'an prochain.

CE21/22-78

Il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver la mise en œuvre, pour une 5^e année consécutive, de la mesure « À l'école, on bouge! ». Cette mise en œuvre prévoit une sortie blanche l'hiver prochain.

Adopté à l'unanimité

12. Plan de lutte contre l'intimidation (remis à une prochaine rencontre)

Aucune entente n'étant encore intervenue entre le gouvernement et l'association des directrices et directeurs d'école, ce point est remis à une prochaine rencontre.

13. Projet éducatif et PEVR (remis à une prochaine rencontre)

Aucune entente n'étant encore intervenue entre le gouvernement et l'association des directrices et directeurs d'école, ce point est remis à une prochaine rencontre.

14. Fonds à destination spéciale

Présentation des sommes disponibles dans le fonds à destination spéciale.

15. Campagnes de financement

a) Leucan – Tirelires de l'Halloween

Les écoles qui s'inscrivent tôt auront un accès gratuit d'un mois en octobre à la plateforme Classcraft qui a pour but de motiver les élèves et encourager les comportements positifs à l'école.

CE21/22-79

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'autoriser la campagne de financement virtuelle des tirelires de l'Halloween au profit de Leucan qui aura lieu à l'automne prochain.

Adopté à l'unanimité

b) Étiquettes *Colle à moi*

Compagnie québécoise d'étiquettes personnalisées qui offre 15 % de remise sur toutes les ventes associées à une compagnie de financement en particulier.

CE21/22-80

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;

Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;

Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale »

Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Il est proposé par monsieur Daniel Martin de tenir une campagne de financement consistant à s'associer à la compagnie *Colle à moi* et à recueillir les remises de 15 % générées par la vente d'étiquettes personnalisées. Les sommes amassées seront déposées dans le projet F4100 – Activités de financement OPP. Cette campagne de financement servira aux buts déterminés par l'OPP. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité

16. Organisation de participation de parents (OPP)

Madame Hébert mentionne les éléments suivants :

- Le Club Récréation a été sollicité pour obtenir une nouvelle proposition d'activités à prix réguliers, pas nécessairement subventionnées par l'OPP; l'OPP pourrait conserver quelques places pour des élèves qui ne peuvent s'y inscrire, faute de moyens financiers;
- Un achat de mobilier a été fait pour la bibliothèque;
- Les armoires de la bibliothèque sont à repeindre; une équipe de bénévoles s'en chargera;
- Plusieurs personnes sont disponibles pour aider lors de la fête de fin d'année;
- 3 à 4 personnes sont intéressées à faire du bénévolat à la bibliothèque pour remplacer Lucy;
- Des boîtes de récupération de cannettes et bouteilles consignées ont été installées par la municipalité à plusieurs endroits au profit de l'OPP;
- En complément des blagues, on suggère des photos rigolotes pour les plus jeunes.

17. Information du représentant au comité de parents

Monsieur Martin mentionne la tenue de la soirée des bénévoles lors de la dernière rencontre. La prochaine réunion est le 15 juin.

18. Information du président du conseil d'établissement

Aucune.

19. Information des membres du personnel de l'école

Mesdames Boyer et Grondin étant absentes, il n'y a aucune information à donner.

20. Information de la responsable du service de garde

Madame Lanteigne souligne que le service de garde contribue aux activités de fin d'année. Elle mentionne également que les enfants se sont bien amusés lors de la dernière journée pédagogique, même s'il faisait un peu froid pour les jeux d'eau.

21. Information du représentant de la communauté

Monsieur Boyer annonce un projet de sentier et un parcours d'exercices autour de la butte. De plus, les résidents de St-Patrice-de-Sherrington auront droit à un tarif préférentiel pour l'entrée au Parc Safari.

22. Information de la direction d'école

Le directeur mentionne les éléments suivants :

- Les élèves ont apprécié les sorties à l'Estacade, au Biodôme et au musée de Lachine.
- L'accueil des maternelles s'est fait sous une nouvelle formule le 10 juin dernier (activité avec les parents, sac cadeau, etc.). L'organisme *Apprendre en cœur* était aussi présent.
- En préparation de la fête de fin d'année.

23. Coups de cœur 2021-2022

Encore une fois, il convient de souligner :

- L'implication du conseil d'élèves dans l'organisation des activités;
- L'équipe-école, volontaire et soucieuse de la réussite de tous les élèves;
- Le partenariat avec la municipalité;
- L'OPP et ses nombreuses réalisations;
- L'implication des membres du conseil.

24. Levée de l'assemblée

CE21/22-81

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, monsieur Daniel Martin propose la levée de l'assemblée à 19 h 40.

Adopté à l'unanimité

, président(e)

Jean-François Fortin, directeur